

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL242

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 7, supprimer les mots :

« mentionnées au IV de l'article 54, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.